ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROUDANT
CERCLE D'OULED BERHIL
CAIDAT EL FAID
*****
ETABLISSEMENT DE COOPÉRATION
INTERCOMMUNAL BASSIN D'ARGHEN

Avis d'achat sur bon de commande n°01/2026

Le président d'**établissement de coopération intercommunal BASSIN D'ARGHEN** procède à l'achat sur bons de commande des Prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marches publics

Objet de prestation : **Assistance Technique pour la réalisation de la prestation : Sensibilisation et de formation des acteurs locaux de la vallée d'Arghen à la gestion des déchets solides, aux profils de l'ETABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL BASSIN D'ARGHEN – Province de Taroudannt.**

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifique	Unité de mesure	Quantité	Granits exigées
1	Cadrage méthodologique et diagnostic initial	Cadrage méthodologique et diagnostic initial	Forfait	1	Chaque soumissionnaire est tenus de présenter Une offre technique détaillée, Calendrier de déroulement de la mission Les CVS de deux experts mobilisés pour la réalisation de la mission avant l'attribution de l'offre par la commune après 24 h de l'envoie de demande de confirmation de son offre. OBSERVATION ; Voir termes de référence joignable avec cet Avis D'achat BC N°1/2026
2	Formation et structuration des relais locaux bénévoles	Formation et structuration des relais locaux bénévoles	sessions	18	
3	Lancement des actions locales et campagnes communautaires de nettoyage	Lancement des actions locales et campagnes communautaires de nettoyage	Session	6	
4	Suivi du changement de comportements et accompagnement dans la durée	Suivi du changement de comportements et accompagnement dans la durée	Session	12	
5	Formation des élus, accompagnement stratégique et capitalisation finale	Formation des élus, accompagnement stratégique et capitalisation finale	Campagne	6	
6	Suivi, capitalisation et rapport final	Suivi, capitalisation et rapport final	Forfait	1	

- Lieu d'exécution de la prestation : Les Communes Relevant L'Etablissement De Coopération Intercommunal Bassin D'Arghen :**CT ARAZANE,CT TOUGHMERT,CT NIHIT,CT ADAR,CT AZAGHAR N'IRS ET CT Imi N'Tayert.**
- Délai d'exécution de la prestation : 120 jours (prennent effet à partir des lendemains de la date de notification de l'ordre de service).
- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 16/04/2026 à A14h00
- Public accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT



Signé Mr. le Président
Larbi BOUKRIM

Termes de référence

Recrutement d'un prestataire pour la mission

Sensibilisation et de formation des acteurs locaux de la vallée d'Arghen à la gestion des déchets solides.

Projet : « Appui à la gestion intégrée des déchets et à la dépollution des oued »

Lieux :	la vallée de l'Arghen province de Taroudant région de Souss Massa – Maroc
Date limite de candidature :	16/04/2026 à A14h00
Langues requises :	Darija, Tamazight et Français
Durée prévue du projet :	04 mois (120 jours)

I. Contexte et objectif de la mission :

La Vallée de l'Arghen, située dans la province de Taroudant, fait face depuis plusieurs années à une dégradation progressive de son environnement, principalement liée à la pression sur les ressources naturelles et à l'absence de dispositifs structurés de gestion des déchets solides. Les dépôts sauvages, l'absence de tri et de collecte organisée, ainsi que le transport des déchets par les crues vers les lits des oueds provoquent une pollution solide importante. Cette pollution affecte directement la qualité des cours d'eau (Oued Arghen et ses affluents) et génère des impacts sanitaires, environnementaux, agricoles et paysagers, compromettant ainsi les efforts entrepris en matière de développement local et d'attractivité touristique.

Depuis 2014, les communes de la vallée[1] bénéficient de l'appui d'Experts-Solidaires dans le cadre d'un programme global de **Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE)** portant sur : l'accès à l'eau potable, l'assainissement liquide, l'eau agricole, l'écotourisme et la gouvernance territoriale. L'assainissement solide et la réduction de la pollution des oueds constituent aujourd'hui un volet prioritaire de ce programme, compte tenu de leurs effets directs sur la santé des populations, la préservation de la ressource en eau et l'équilibre écologique de la vallée.

Dans le cadre de ce partenariat, et à la demande des élus et acteurs locaux, une nouvelle démarche d'accompagnement est engagée pour renforcer les compétences et les capacités des parties prenantes locales en matière de gestion des déchets solides. Cette démarche vise également à soutenir l'émergence d'une dynamique collective autour de la protection des oueds et de la valorisation du patrimoine naturel de la vallée.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la présente mission, qui vise à :

- **former et sensibiliser les acteurs locaux (associations villageoises, agnets de collecte, jeunes, femmes, écoles, comités de douars/Quartier, élus.. etc.) sur les enjeux de la gestion des déchets solides et de la prévention de la pollution des cours d'eau ;**
- **Formation sur les pratiques locales liées au tri, à la collecte, à la réduction à la source et à la valorisation des déchets ;**
- **encadrer et accompagner des campagnes pilotes de collecte et de nettoyage**, **notamment sur les points et au niveau des zones sensibles identifiées le long des oueds et des zones touristique de la vallée.**

Il est notable que cette mission se fera en parallèle avec les autres activités du projet notamment :

- ✓ **La réalisation d'un diagnostic détaillé** de la production et de la gestion des déchets dans les Communes de la Vallée de l'Arghen ;
- ✓ **La cartographie des points noirs et zones de dépôts sauvages**, en particulier à proximité des oueds ;
- ✓ **L'analyse des flux de déchets**, des typologies générées, et des pratiques de gestion actuelles à l'échelle des ménages, des douars et des hameaux ;
- ✓ **L'élaboration d'un schéma directeur / Plan de Gestion des Déchets** à l'échelle de la Vallée (ECI + Communes).

II. Présentation de la zone du projet

Le bassin de l'Arghen se situe dans la Région Souss Massa, dans le Sud Maroc, et plus précisément dans la Province de Taroudant. Il se trouve à environ une heure de route de cette ville, en bordure de la plaine de l'Oued Souss qui traverse la région d'Est en Ouest, passant par Taroudant pour se

[1] Depuis 2020 les six communes de la vallée se sont regroupées en Etablissement de Coopération Intercommunal (ECI) Arghen pour mutualiser les efforts et travailler ensemble sur les problématique communes ; accès à l'eau, gestion des déchets, développement de tourisme rural…etc

déverser dans l'océan à côté d'Agadir. Situé dans le massif montagneux de l'Anti-Atlas, ce bassin est une zone assez enclavée, et les populations qui y vivent sont pour la plupart en situation de précarité. Toutes les communes et villages du bassin d'Arghen ont en commun un fait marquant : un très fort exode rural (seule la commune d'Arazane présente une croissance démographique en hausse, mais cela est dû à la partie Nord de son territoire, plus attractive). Beaucoup d'habitants préfèrent en effet quitter le contexte difficile de la zone pour aller chercher un emploi dans les grandes villes du pays ou à l'étranger. C'est notamment le cas des jeunes hommes. Les communes de l'Arghen sont constituées de nombreux douars et s'étendent sur un vaste territoire montagneux de 1051,32 km2

Les Communes de la vallée d'Arghen

Commune	Superficie totale (km²)	Superficie incluse dans la vallée (km²)	Part de la vallée (%)
Arghene Ighrem Adar	379	208,73	19,85 %
Azaghar N'Irs	781	137,67	13,10 %
Imi N'Tayert	204	204,29	19,43 %
Nihit	136	89,38	8,50 %
Ouled Berrehil Toughmert	301	187,72	17,86 %
Arazane	189	64,86	6,17 %

Les communes membres de la vallée d'Arghen sont structurées en un ensemble de 241 douars et sous-douars, formant les principales unités d'occupation humaine au sein de la vallée. L'organisation spatiale de ces localités répond à une logique fortement liée à la disponibilité des ressources naturelles, en particulier **l'accès à l'eau** et l'existence de terres agricoles cultivables. Ainsi, la majorité des douars est implantée le long des principaux cours d'eau de la région, notamment l'Oued Arghen et ses affluents, qui constituent depuis des siècles l'ossature hydro-agricole et le support de la vie rurale dans la vallée. Cette configuration spatiale reflète le mode de peuplement traditionnel du territoire et explique la forte dépendance des communautés locales vis-à-vis de l'état écologique des oueds et de la gestion durable de leurs ressources.

Douars et localités de la vallée d'Arghen

Communes	Nombre de Douars
Adar	60
Imi N'Tayart	32
Nihit	21
Arazane	33
Toughmart	53
Azaghar N'Irs	42
Arghen	**241**

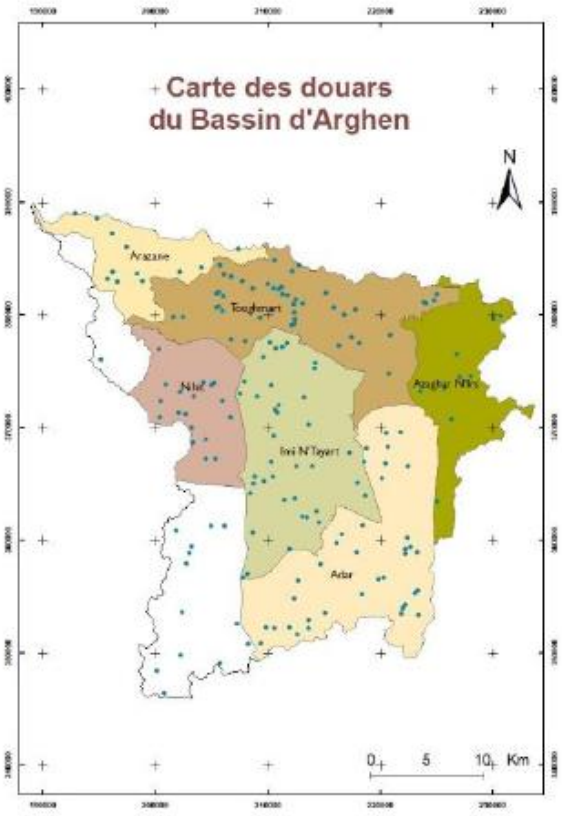


Figure 1: La carte des douars du bassin d'Arghen

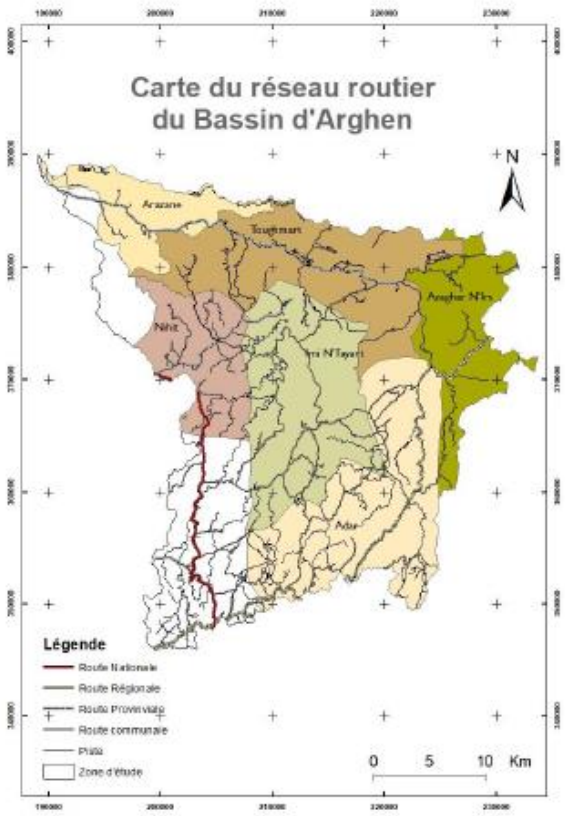


Figure 2 : La carte des routes du bassin d'Arghen

Répartition spatial des douars de la vallée d'Arghen

III. Situation des déchets dans la vallée d'Arghen

La gestion des déchets solides la vallée de l'Arghen est quasi-inexistante. Et ce malgré l'urgence de la situation ainsi la forte volonté des élus et de la population locale. Aucune infrastructure environnementale ou service durable n'est en place. Il est recensé environ 60 dépôts aléatoires sans aucun entretien, différenciés en 2 catégories :

- Dépôts localisés au centre de commune à côté du marché hebdomadaire (le Souk) : sur une superficie de 500 à 1000 mètres carrés.
- Dépotoirs sauvages, où s'entassent de manière anarchique les déchets jetés par les habitants à proximité. Il n'y a pas de clôture ni délimitation.

Ces zones de dépôts se situent dans les douars et les localités les plus danses dans la vallée. Notamment autour des zones du potentiel et d'activité touristique (Terrasses agricoles, patrimoine architectural, agriculture, oasis, production d'argan, paysage attractif…etc.). Les déchets s'accumulent sans aucune action de collecte ou de gestion durable. A ce jour, aucune solution finale en mesure de gérer le traitement des déchets n'est présente dans la vallée d'Arghen. Les communes de la vallée ne disposent pas de moyens matériels pour collecter et traiter les déchets solides ni de fonds suffisants pour en acquérir et former la population sur ce domaine.





Situation des déchets dans les communes de la vallée d'Arghen

II. Objectifs de la mission

Objectif final

L'objectif final de la mission est que les **populations de la Vallée de l'Arghen** soient durablement **formées et sensibilisées** :

- aux impacts des déchets sur l'environnement, les oueds, les ressources en eau et la santé,
- à l'importance de **ne pas polluer leur environnement**,
- à l'intérêt du **tri et de la valorisation des déchets** lorsque cela est possible,
- et surtout à la **réduction de la production des déchets à la source**, comme levier prioritaire de protection du territoire.

Cet objectif vise un **changement durable des comportements et des pratiques**, fondé sur la responsabilité collective, la fierté du territoire et la transmission intergénérationnelle des valeurs environnementales.

Objectifs spécifiques de la prestation

La mission du prestataire consiste à **créer les conditions de ce changement durable**, en agissant comme un **facilitateur temporaire**, chargé de :

1. **Identifier, former et outiller des relais locaux bénévoles**, habitants de la Vallée de l'Arghen, capables de sensibiliser leurs communautés sur le long terme, notamment :
    - enseignants,
    - référents religieux,
    - personnes ressources reconnues localement (hadj, notables, kaïd),
    - présidentes et membres d'associations de femmes,
    - responsables associatifs et communautaires.

2. **Renforcer les capacités de ces relais locaux** par la transmission :
    - de connaissances claires et accessibles sur les enjeux environnementaux liés aux déchets,
    - de messages clés culturellement adaptés,
    - d'outils pédagogiques simples, concrets et reproductibles,
    - de consignes pratiques permettant l'animation autonome d'actions de sensibilisation.
3. **Structurer une dynamique locale pérenne de sensibilisation**, fondée sur :
    - l'engagement bénévole des relais locaux,
    - la complémentarité des rôles entre acteurs éducatifs, religieux, associatifs et institutionnels,
    - la reconnaissance sociale des relais comme animateurs environnementaux de leurs villages.
4. **Mettre en place un dispositif de suivi du changement de comportements et de pratiques**, permettant de mesurer dans le temps les évolutions liées à la réduction des déchets.
5. **Accompagner les élus locaux** dans la compréhension des enjeux et la réflexion sur des actions réalistes de réduction de la production des déchets à l'échelle communale et intercommunale.

III. Description de la mission et activités attendues

3.1. Analyse du contexte local et conception de la démarche

- Analyse des pratiques existantes, des représentations sociales liées aux déchets et des dynamiques locales à travers la rencontre des élus et des associations locales
- Conception d'une démarche pédagogique adaptée au contexte rural, social et culturel de la Vallée de l'Arghen.

Approche participative, non descendante et orientée vers l'action.

Nombre de jours estimé : 2.

3.2. Formation et structuration d'un réseau de relais locaux / animateurs environnementaux

- Formation de membres des associations villageoises et de personnes ressources locales.
- Transmission de connaissances, outils pédagogiques et consignes opérationnelles.
- Structuration d'un **réseau local de relais bénévoles**, capables de sensibiliser leurs communautés en autonomie.
- Mise en lien des relais entre les communes pour favoriser la cohérence des messages.

Nombre de jours estimé : 2 jours par communes soit 12 jours

3.3. Suivi du changement de pratiques et de comportements au niveau des villages

Les actions de sensibilisation grand public sont mises en œuvre par les **relais locaux formés**. Le rôle du prestataire est d'**organiser, accompagner et suivre** ce processus de changement.

a) Diagnostic initial (état zéro)

- Diagnostic participatif des connaissances, pratiques et comportements liés aux déchets.
- Focus particulier sur :
    - l'usage des sacs plastiques à usage unique,
    - la consommation de bouteilles plastiques,
    - les dépôts sauvages et pratiques de gestion des déchets.

- Outils simples et reproductibles par les relais locaux.

b) Définition des objectifs de changement

- Définition collective d'objectifs réalistes et mesurables de changement de comportements.
- Adaptation des objectifs aux réalités de chaque commune et douar.

c) Accompagnement méthodologique des relais

- Suivi régulier des relais locaux.
- Ajustement des messages et des formats si nécessaire.
- Appui à la résolution des difficultés rencontrées sur le terrain.

d) Suivi des évolutions sur 12 mois

- Mise en place d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.
- Points de suivi intermédiaires.
- Analyse des facteurs de réussite et des freins.

Nombre de jours estimé: 10 jours

3.4. Campagnes communautaires de nettoyage – support pédagogique et incitatif

- Organisation de campagnes de nettoyage conçues comme **événements citoyens pédagogiques et ludiques.**
- Mobilisation des populations sur la base du volontariat.
- Remise de **sacs de courses tissés réutilisables à l'effigie de la Vallée de l'Arghen** aux participants, accompagnée d'un engagement symbolique à réduire l'usage des sacs plastiques.
- Utilisation des campagnes comme support pour illustrer les impacts des déchets et promouvoir la réduction à la source.

Nombre de jours estimé: 8 jours (1 par commune + 2 jours pour ma preparation et le reporting)

3.5. Formation et accompagnement des élus locaux

- Formation des élus et cadres communaux des six communes de la vallée.
- Sensibilisation aux liens déchets – eau – santé – attractivité territoriale.
- Clarification du rôle des collectivités dans la prévention et la mobilisation citoyenne.
- Animation d'ateliers de réflexion avec les élus.
- Identification des principales sources locales de déchets.
- Co-construction d'actions réalistes et adaptées au contexte local.
- Élaboration d'une **note d'orientation intercommunale**.

Nombre de jours estimé: 2 jours

IV. Indicateurs chiffrés

- 150 relais locaux formés dont 40% de femmes minimum
- 12 sessions de formation.
- 90 % des relais capables d'animer des actions de sensibilisation.
- 6 campagnes communautaires de nettoyage.
- Au moins 200 participants mobilisés sur les journées de campagnes de nettoyage
- Points noirs prioritaires traités.
- 12 élus et cadres communaux sensibilisés.
- Une note d'orientation produite.
- Diagnostic initial réalisé.
- Objectifs de changement définis.
- Suivi des évolutions documentées sur 12 mois.

V. Publics cibles

- Relais locaux bénévoles (enseignants, référents religieux, leaders communautaires)
- Associations locales
- Élus et cadres communaux
- Élèves et enseignants
- Habitants des douars
-

VI. Phasage et livrables attendus

Phase	Intitulé de la phase	Objectifs principaux	Livrables attendus
Phase 1	Cadrage méthodologique et diagnostic initial	- Partager une compréhension commune du contexte- Établir un état zéro des connaissances, pratiques et comportements- Poser la méthodologie de suivi du changement	- Note de cadrage méthodologique- Rapport de diagnostic initial (état zéro)- Proposition d'objectifs de changement de comportements
Phase 2	Formation et structuration des relais locaux bénévoles	- Former et outiller des relais locaux durables- Structurer un réseau d'animateurs environnementaux villageois	- Programme et supports de formation- Liste des relais locaux formés (par commune)- Guide simplifié des animateurs environnementaux (messages clés, outils, consignes)
Phase 3	Lancement des actions locales et campagnes communautaires de nettoyage	- Rendre visibles les actions de sensibilisation- Mobiliser les populations autour d'actions concrètes et ludiques- Promouvoir la réduction	- Notes de cadrage des campagnes de nettoyage (format, messages)- Comptes rendus des campagnes réalisées (participants, zones,

		à la source	enseignements)
Phase 4	Suivi du changement de comportements et accompagnement dans la durée	- Mesurer l'évolution des pratiques sur 12 mois- Ajuster les actions si nécessaire- Renforcer l'autonomie des relais locaux	- Rapports intermédiaires de suivi- Tableaux de suivi des indicateurs qualitatifs et quantitatifs
Phase 5	Formation des élus, accompagnement stratégique et capitalisation finale	- Ancrer la dynamique dans la gouvernance locale- Identifier des actions locales de réduction des déchets- Capitaliser les enseignements de la mission	- Note d'orientation intercommunale sur la réduction des déchets- Rapport final de mission (changements observés, recommandations)

VII. Contenu attendu de l'offre

- Offre technique détaillée
- Méthodologie de suivi du changement de comportements
- Offre financière détaillée
- CV et références de prestation similaires menées avec rapport de formation ou d'activités à l'appui.
- Exemples d'outils de sensibilisation

VIII. Profils des experts mobilisés

Compte tenu du caractère multisectoriel et transversal de la mission, l'équipe mobilisée par le prestataire devra être pluridisciplinaire et disposer de compétences avérées dans les domaines de l'environnement, de la gestion des déchets, de la pédagogie et du développement local. La qualité des résultats attendus repose en grande partie sur l'expérience et la complémentarité des experts engagés.

Chaque membre de l'équipe devra justifier d'une formation pertinente, d'une expérience professionnelle significative et de références en lien direct avec les thématiques du projet. Les experts devront démontrer une capacité à intervenir en milieu rural, à animer des groupes variés (jeunes, femmes, élus, associations), et à concevoir des outils pédagogiques adaptés aux spécificités socioculturelles de la vallée d'Arghen.

Le tableau ci-dessous présente les profils requis pour assurer la bonne exécution de la mission:

Profil	Formation souhaitée	Expérience minimale	Compétences clés attendues
Expert en éducation environnementale	Bac+3 ou plus en environnement, sciences de l'éducation, développement durable	**3 ans** d'expérience dans l'éducation environnementale	Conception d'outils pédagogiques, animation d'ateliers pour enfants et adultes, sensibilisation communautaire, communication environnementale

Expert en gestion des déchets	Bac+3 ou plus en environnement, gestion des déchets, génie sanitaire, ou filière équivalente	**3 ans** d'expérience dans la planification ou la gestion opérationnelle des déchets	Maîtrise des filières de tri, collecte, valorisation ; connaissance du contexte rural ; diagnostic des déchets et animation de sessions techniques
Formateur en techniques de collecte, tri et valorisation	Certificat ou diplôme en hygiène, salubrité, gestion des déchets, ou formation équivalente	Expérience avérée en formation pratique et démonstration technique (terrain)	Conduite d'ateliers pratiques, démonstrations de tri, compostage, organisation de campagnes de nettoyage, accompagnement des agents communaux

IX. Lieu des formations:

La vallé d'Arghen – province de Taroudant - Maroc Les communes : Arzane , Nihit, Toughmert, Adar, Imi N'Tayart et Azaghar Nirss).

Durée de la mission : 12 mois

X. Méthode de soumission

Le dossier de soumission doit comporter les éléments suivants :

- Offre technique décrivant en détail les modalités de réalisation de la prestation. Cette description portera sur la justification et pertinence méthodologique, la méthodologie proposée pour atteindre les objectifs attendus ;

- Les CV des des experts proposés pour exécuter les différentes composantes de la prestation. Les CV doivent mettre en évidence les expériences et qualifications pertinentes dans les champs couverts par la prestation et les références professionnelles pour des prestations similaires, dossier administratif du BET.

- Une proposition financière (en TTC) exprimée sous la forme d'un montant tout compris en MAD, prenant en compte : les honoraires et indemnités journalières des personnes à engager pour réaliser la prestation, leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration, fournitures et tous autres couts (Selon le modèle en annexe)

L'offre et les rapports attendus doivent être fournis en français.

V. Modalités d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera conformément aux principes de transparence, d'objectivité et de compétitivité. Les propositions reçues seront analysées selon une grille d'évaluation mixte, combinant l'offre technique et l'offre financière.
L'objectif de cette démarche est de s'assurer que le prestataire retenu présente à la fois une méthodologie pertinente, une équipe qualifiée, des références solides et une offre financière compétitive, tout en garantissant la qualité attendue pour la mission.

L'évaluation sera conduite en deux étapes principales :

1. **L'examen de l'offre technique** (pondéré à 70 %), évaluant la pertinence de l'approche, la compréhension du contexte, la qualité de la méthodologie proposée, ainsi que les références et capacités du prestataire.
2. **L'examen de l'offre financière** (pondéré à 30 %), analysant la cohérence des coûts proposés, leur compétitivité et leur adéquation avec l'ampleur des activités prévues.

Critères d'évaluation	Score maximum
1. Offre technique	**70 points**
1.1. Note méthodologique : compréhension du contexte, qualité de l'approche proposée, organisation de la mission, outils pédagogiques, dispositif de suivi	**50 points**
1.2. Références et moyens humains/matériels : expérience du prestataire, qualifications des experts, pertinence des références, capacité logistique	**20 points**
2. Offre financière	**30 points**
Score total maximum	**100ints**

Pour plus d'informations, contactez:

Laarbi Boukrim : crarazane@yahoo.fr
Mélanie RAMNUTH : contact@experts-solidaires.org
Ichou Lahcen : ichou.lahcen94@gmail.com